



CATALOGUE

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2018

Destinées aux responsables du secteur de la banque, de l'assurance et de la finance et leurs équipes, nos formations s'adressent également à ceux qui, au sein des grandes entreprises, sont leurs interlocuteurs.

Notre ambition est de vous accompagner dans les profondes transformations du secteur dont le groupe Revue Banque est un témoin privilégié.

Notre objectif: vous permettre de gagner du temps pour être pleinement efficace !

Nos formations fournissent des clés:

- pour ouvrir à la compréhension des enjeux du secteur, au contexte réglementaire et juridique,
- pour maîtriser les procédures opérationnelles et organisationnelles à mettre en œuvre.

Les modalités pédagogiques répondent aux besoins et aux contraintes des métiers:

- des formations courtes (une à deux journées),
- en présentiel avec un effectif, limité à un maximum de 15 personnes pour faciliter les interactions avec le formateur.

Avec une expertise partagée et directement opérationnelle, vous disposez à l'issue de la formation des méthodes et outils pour une mise en œuvre rapide et sûre au sein de votre entreprise.



NOS POINTS FORTS

■ Des intervenants-formateurs reconnus

Nos formateurs sont des professionnels reconnus des secteurs bancaire et financier qui contribuent à nos différentes activités.

■ Des formations sélectionnées

Les thématiques proposées s'inscrivent dans le prolongement de dossiers, numéros spéciaux, hors-séries ou ouvrages édités par RB Édition: une garantie de pertinence et de maîtrise des sujets.

■ Des formations en effectif limité

Chaque session est limitée à 15 participants maximum. Les inter-actions entre participants et formateur sont ainsi privilégiées.

■ Professionnalisme et qualité

Nos équipes sont reconnues pour leur dynamisme et leur rigueur. Leur implication est importante pour offrir innovation et excellence éditoriale.

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Enjeux techniques, juridiques et opérationnels

Jeudi 11 octobre 2018

Formation d'une journée : 8 h 30-16 h 30

Tarif : 1040 €HT (1248 €TTC)

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz

CONTEXTE

Une présentation pluridisciplinaire – technique, juridique et opérationnelle – sur deux sujets clés pour la digitalisation des parcours bancaires, à l'heure du déploiement de France Connect et de la mise en place du schéma d'interopérabilité eIDAS.

OBJECTIFS

À l'issue de cette journée, vous aurez appréhendé :

- les transformations digitales liées à la signature et à l'identité numérique
- les fondements de la cryptographie qui sert de bases aux techniques de signature - électronique et d'identité numérique
- les différents usages et niveaux de signature électronique
- les enjeux de l'identité numérique
- les place de l'identité numérique et de la signature électronique dans les nouveaux parcours bancaires digitalisés

Vous serez capable de :

- déterminer et de classer le niveau de signature électronique, d'authentification et de l'identité numérique
- identifier les enjeux des niveaux d'assurance en fonction des produits et services bancaires
- démarrer un projet incluant de l'identité numérique et/ou de la signature électronique

PUBLIC

- Responsables innovation/digital, Responsables développement et/ou stratégie, Responsables juridiques, *Chief Digital Officer*, Responsables marketing, Chefs de projet, *Product owner*

PRÉREQUIS

Cette formation sera particulièrement recommandée aux personnes disposant d'un minimum de connaissance des parcours d'entrée en relations bancaires ou intéressées par les thématiques de la digitalisation.

PROGRAMME

1. Signature électronique et identité numérique comme facteurs de différenciation concurrentielle
2. Fondations techniques : la cryptographie
3. La signature électronique
4. L'identité numérique
5. L'identité numérique dans les parcours bancaires

FORMATEURS



Stéphane Mouy est *Senior Legal Counsel* au sein de BNP Paribas. Il est également membre du Groupe d'experts eID/KYC de la Commission européenne.

Gaëlle Berrier est *Program Manager* chez BNP Paribas Wealth Management. Elle a été directeur de projet sur la mise en place de signature électronique et en charge de projet de transformation.



COMPTES ET SERVICES DE PAIEMENT

Mise en œuvre pratique de la réglementation DSP2

Mercredi 7 novembre 2018

Formation d'une journée : 8 h 30-16 h 30

Tarif : 1040 €HT (1248 €TTC)

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Remise des supports pédagogiques
- Formation interactive : présentation théorique, cas pratiques, quizz et QCM

CONTEXTE

La 2^e Directive sur les Services de paiement pose les fondements juridiques d'un marché intérieur des paiements électroniques plus intégré et de l'ouverture de ce marché à une concurrence accrue.

Ce texte engendre une profonde mutation de l'environnement au sein duquel les services de paiement et les services électroniques proposés par les prestataires de services de paiement sont rendus.

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement réglementaire et les enjeux associés
- Conduire une mise en œuvre technique
- Identifier les impacts organisationnels et opérationnels

PUBLIC

- Chefs de produits Moyens de paiement et Banque à distance
- Responsables juridiques, juristes
- Responsables des *Back-office*

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire

PROGRAMME

Introduction

1. Régime des opérations de paiement et exigences en matière de sécurité
2. Nouveaux services de paiement
3. Risques opérationnels et de sécurité

FORMATEUR



Hélène Lair est responsable juridique adjoint Moyens de paiement et Produits bancaires à la Société Générale et préside le Groupe Juridique Moyens et Systèmes de paiement au sein de la Fédération bancaire française. Elle a été chargée d'enseignement (droit des affaires, instruments de paiement et de crédit, droit des contrats et des systèmes bancaires) à l'Université Paris Est Créteil (UPEC) pendant plus de 10 ans.

CONTRÔLE DE GESTION BANCAIRE

Vendredi 9 novembre 2018

Formation d'une journée: 8 h 30-16 h 30

Tarif: 1040 €HT (1248 €TTC)

Modalités pédagogiques:

- Présentiel
- Remise des supports de formation et de l'ouvrage
Contrôle de gestion bancaire
- Présentation théorique, cas pratique, quizz

CONTEXTE

Le contrôle de gestion joue un rôle clé au sein des entreprises. Le secteur bancaire présente des spécificités et un environnement qu'il est indispensable de maîtriser.

OBJECTIFS

- Appréhender toutes les facettes du contrôle de gestion dans la Banque
- Être rapidement opérationnel sur la mesure de la rentabilité, grâce à la fois aux apports théoriques et aux études de cas qui seront développées
- Savoir mettre en place de manière pratique une procédure budgétaire et des tableaux de bord/indicateurs de performance

PUBLIC

- Contrôleurs de gestion en poste afin de parfaire leur formation et de trouver de nouvelles idées
- Collaborateurs arrivant sur un poste de contrôle de gestion
- Tout collaborateur intéressé par la fonction contrôle de gestion et désireux mieux comprendre cette fonction: comptables, gestionnaire ALM, directeurs financiers, responsable de centre de profit...

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire et du contrôle de gestion

PROGRAMME

1. Missions et organisation du contrôle de gestion bancaire (CGB)
2. Mesure de la rentabilité
3. Tableaux de bord et indicateurs
4. Plan, budget et contrôle budgétaire

FORMATEUR



Michel Rouach est codirecteur du Master 2 « Contrôle de gestion et pilotage de la performance » de l'Université Paris 1, professeur au CESB et membre de la DFCG. Il est également *Compliance Manager* au sein du Groupe BNP Paribas et a été directeur du contrôle de gestion de BNP Paribas, puis directeur financier des Métiers *Asset Management* et *Wealth Management*. Michel Rouach est coauteur de l'ouvrage *Contrôle de gestion bancaire* (7^e édition) paru chez RB Édition.

CASH MANAGEMENT

Fondamentaux, solutions et perspectives

Lundi 19 & mardi 20 novembre 2018

Formation de deux journées: 8 h 30-16 h 30

Tarif: 1620 €HT (1944 €TTC)

Modalités pédagogiques:

- Présentiel
- Remise des supports de formation et de l'ouvrage
Cash Management – Fondamentaux, solutions, perspectives
- Présentation théorique, cas pratique, QCM

CONTEXTE

Les évolutions macroéconomiques et réglementaires associées aux nouvelles technologies révolutionnent le monde des paiements. Les entreprises ont accès à des services toujours plus innovants pour les accompagner dans leur effort d'optimisation, de centralisation et de sécurisation. Dans ce contexte le *Cash Management* et les métiers du *Transaction banking* sont déterminants et revêtent désormais une importance stratégique.

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte du *Cash Management*, les attentes des entreprises face à leurs banques, l'apport du *Cash Management* à la banque
- Connaître les outils et techniques de *Cash Management*, en particulier: les moyens de paiements, les outils de communication bancaire, les techniques de centralisation de trésorerie
- Mener une analyse de la structure de comptes et de gestion de liquidité d'une entreprise et savoir proposer des solutions adaptées
- Avoir un aperçu des principales évolutions en cours et à venir, en particulier: l'essor des *fintechs* et des « TPP », le temps réel et ses enjeux, la cybersécurité, la convergence du *retail* et du *corporate*

PUBLIC

- Chargés d'affaire entreprises (secteur bancaire)
- Collaborateurs entrant sur un poste *Cash Management*
- Autres fonctions nécessitant une bonne connaissance du *Cash Management*: trésorier (les secteurs bancaire ou entreprise), conseils...

PRÉREQUIS

- Travailler dans le secteur de la banque ou en entreprise et justifier d'une fonction actuelle (ou future) concernée par le *Cash Management*

PROGRAMME

Introduction: définition(s) du *Cash Management*

1. L'environnement du *Cash Management*
2. Organisation de l'offre de *Cash Management* dans la banque
3. L'offre de *Cash Management*
4. Les organisations centralisées
5. Aller plus loin: et demain?
6. Cas pratique

FORMATEURS



Jérôme Cavaliero a occupé des fonctions commerciales et managériales en *Payment* et *Cash Management* chez HSBC, Société Générale, ING et Crédit Agricole CIB. Il est aujourd'hui *Head of Cash Management France* chez UniCredit.



Frédéric Poizat bénéficie d'une expérience de 15 ans dans le domaine de la trésorerie en France et à l'international, et de consultant en *Cash Management*. Il est aujourd'hui Directeur *Marketing & Proposals International Trade and Transaction Banking* chez Crédit Agricole CIB.

Ils sont coauteurs de *Cash Management – Fondamentaux, solutions, perspectives*, RB Édition.

LA DÉCLARATION DE SOUPÇON

Mise en œuvre pratique des obligations déclaratives des banques

Judi 22 novembre 2018

Formation d'une journée: 8 h 30-16 h 30

Tarif: 1040 €HT (1248 €TTC)

Modalités pédagogiques:

- Présentiel
- Remise des supports de formation
- Formation interactive et pratique: présentation théorique, cas pratiques, quizz

CONTEXTE

La déclaration de soupçon est l'aboutissement du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme. Marqueur de l'efficacité du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, la qualité du processus déclaratif fait régulièrement l'attention des autorités compétentes en la matière.

OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs de la déclaration de soupçon
- Connaître les principales infractions sous-jacentes au délit de blanchiment de capitaux
- Comprendre les spécificités de la déclaration de soupçon en matière de fraude fiscale et de financement du terrorisme

PUBLIC

- Responsables de la sécurité des opérations financières
- *Compliance officers*
- Responsables des risques
- Responsables de la conformité et du contrôle permanent

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite de connaître le cadre réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

PROGRAMME

1. Cas général
2. La Déclaration de soupçon fiscale
3. La déclaration de soupçon liée au financement du terrorisme
4. Les modalités de transmission de la déclaration de soupçon

FORMATEURS

Les formateurs exercent à la Direction juridique, conformité et fiscale de la Fédération bancaire française et à la Direction fiscale d'un grand établissement bancaire.

MAÎTRISE DES CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES INTERNATIONALES

Mercredi 19 & jeudi 20 décembre 2018

Formation de deux journées: 8 h 30-16 h 30

Tarif: 1620 €HT (1944 €TTC)

Modalités pédagogiques:

- Présentiel
- Remise des supports pédagogiques
- Formation interactive et pratique: QCM, quizz et mini-cas

CONTEXTE

Si les exportateurs recherchent des solutions de paiement et de financement, les acheteurs sont préoccupés par le respect des engagements contractuels donnés par les fournisseurs. Afin de sécuriser leur approvisionnement ou leur investissement, les acheteurs étrangers vont exiger des garanties en leur faveur. Cautionnements ou garanties représentent des engagements forts donnés par les banques ou les assureurs.

OBJECTIFS

- Identifier les risques à l'international et donner les bons réflexes juridiques à des non-juristes intervenant sur les aspects financiers des contrats en particulier en lien avec des produits de type garanties et LCSB et autres produits *Trade Finance*
- Identifier les clauses importantes et les facteurs d'amélioration de la gestion des garanties internationales

PUBLIC

- Chargés d'affaires banque, experts et RCI dans les banques
- Direction financière et Direction juridique en entreprise
- Ingénieurs d'affaires en charge de la négociation et la gestion des projets export

PRÉREQUIS

- Connaissance des incoterms et des principes de base des techniques de paiement à l'international
- Maîtrise de la distinction entre cautionnements et garanties
- Connaissance des mécanismes de base du crédit documentaire

PROGRAMME

Introduction: Identification des risques et entre autres du risque-pays – La *compliance* des opérations de commerce international

1. Articulation des différentes clauses financières et présentation des conséquences financières si elles ne sont pas correctement montées
2. Impacts des opérations qui imposent la mise en place de garanties bancaires
3. Typologie des garanties
4. Les garanties de paiement

FORMATEUR



Hubert Martini est consultant en commerce international chez Iface-Experts et consultant-formateur auprès de banques et entreprises en France, au Maghreb, en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Il est auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Crédits documentaires, lettres de crédit stand-by, cautions et garanties* (RB Édition), dont une nouvelle édition est en préparation.

RB



FORMATION

L'EXPERTISE PARTAGÉE



PROGRAMMES DÉTAILLÉS,
INFORMATIONS
SUR REVUE-BANQUE.FR